

Résumé de la rencontre du comité de parents – Janvier 2013

- ✚ En ce début d'année, le comité de parents a offert un souper à ses délégués et substituts afin de leur souhaiter ses meilleurs vœux.
- ✚ Mme Cathy-Maude Croft, secrétaire générale à la Commission scolaire des Phares, nous présente la loi 56, entrée en vigueur le 15 juin 2012, visant à prévenir et combattre l'intimidation et la violence dans les écoles primaires et secondaires. En résumé, la loi définit ce qu'on entend par intimidation et violence, elle vise une prise en charge de la part de tous les Québécois, elle accorde au conseil d'établissement le pouvoir d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, elle prévoit une reddition de compte de la part de la direction d'école et de la commission scolaire, elle amène à préciser les règles de conduite, elle comporte pour tous une obligation d'agir et d'agir rapidement. La présentation PowerPoint de Mme Croft est transmise à tous les membres du comité de parents.
- ✚ Deux consultations. La première porte sur le calendrier scolaire où le comité de parents recommande de planifier les cinq (5) journées pédagogiques du début d'année scolaire du 26 au 30 août 2013 et de faire l'entrée et l'inscription des élèves après la fête du Travail soit le 3 septembre 2013 et également de reporter le congé pédagogique du début janvier à la fin janvier tout en respectant la LIP. La deuxième consultation concerne les onze (11) jours de congé commun au préscolaire. Rien à modifier sauf que les membres sont appelés à se renseigner sur la politique de gratuité du service de garde lors de ces congés, car un service de garde, sans frais pour les parents (excluant le coût du dîner), devrait être offert dans chaque école pendant ces onze (11) jours de congé. Les recommandations sont transmises à la CSDP.
- ✚ Lors du prochain conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec en février, il sera question de la maternelle 4 ans à temps plein ainsi que d'un crédit d'impôt pour les frais de transport scolaire. L'opinion des membres sera demandée. Consultez vos conseils d'établissement sur ces deux questions.
- ✚ Mme Josianne Larocque est nommée présidente du comité EHDAA et Mme Josée Ruest vice-présidente.
- ✚ L'école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès gardera la concentration artistique et sportive pour l'année 2013-2014. Par contre, elle s'engage à relancer, promouvoir et dynamiser le programme.

- ✚ Le comité de parents de l'école du Havre–Saint-Rosaire à Bic a élaboré un plan d'action pour l'année 2012-2013, bravo pour cette belle initiative inspirante pour les comités de parents des autres écoles de la CSDP.

- ✚ Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec, les 31 mai et 1er juin 2013. Pensez à planifier cette rencontre à votre agenda et prévoir les dépenses au budget de fonctionnement de votre conseil d'établissement. Le fonds commun du comité de parents peut toujours servir aux écoles qui auraient besoin d'argent pour cette dépense.

- ✚ Prochaine rencontre à l'école du Mistral de Mont-Joli avec visite de la nouvelle salle de spectacle, le 12 février 2013 à 19 h.

Élisabeth Beaudoin, agente à l'information
CP 2012-2013
CSDP